

Art Danse à Pamiers

Stage International 1^{ère} Édition

26 - 30 Juillet 2021

CHORÉGRAPHERS ANTON LACHKY & RAKESH SUKESH

DIRECTION ARTISTIQUE Art Danse Pamiers · Faizal Zeghoudi ·
Partenariat avec le collectif L&G de l'E

PRÉNOM du stagiaire

ADRESSE COMPLÈTE

NOM du stagiaire

DATE DE NAISSANCE du stagiaire

/ /

PRÉNOM & NOM (parent ou tuteur légal)

TÉLÉPHONE du stagiaire

TÉLÉPHONE (parent ou tuteur légal)

MAIL du stagiaire

MAIL (parent ou tuteur légal)

JE CHOISIS MON NIVEAU

**J'autorise le nommé « stagiaire » mineur à
participer au stage international de danse
à Pamiers du 26 au 30 juillet 2021.**

JE RÈGLE LA SOMME DE 102€ POUR VALIDER MON INSCRIPTION*

*Je clique sur le bouton et règle en ligne sur le site HelloAsso

JE SOUHAITE RECEVOIR INFOS SUR OFFRES D'HÉBERGEMENT

JE SOUHAITE RECEVOIR INFOS SUR OFFRES DU DÉJEUNER

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations fournies ci-dessus

Je souhaite être informé des actualités à venir de la cie Faizal Zeghoudi

MERCI DE RETOURNER CE BULLETIN À artdansepamiers@faizal-zeghoudi.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (à lire attentivement)

SITUATION SANITAIRE

En raison de la situation sanitaire actuelle, le nombre de places est limité. Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée (fiche d'inscription + paiement validé) jusqu'à atteindre le nombre maximum de stagiaire.

COURS

Les groupes sont composés par l'organisateur en fonction de la demande du stagiaire.

En cas d'écart de niveau observé par les intervenants, l'équipe se réserve le droit de modifier le groupe d'affectation du stagiaire.

ASSURANCES

Les parents ou responsables légaux s'engagent à souscrire les assurances nécessaires (couverture accident, maladie, responsabilité civile, entre autres) et à communiquer une attestation d'assurance, couvrant leur enfant en cas d'accident ou dommages causés durant toute la période du séjour.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour valider l'inscription d'un stagiaire, la totalité du montant du stage devra être réglé lors de l'inscription (paiement en ligne : [clic !](#))

ANNULATION OU DÉPART ANTICIPÉ DURANT LA PÉRIODE DE STAGE

Aucun remboursement ne sera consenti. En cas de blessure ou maladie, sur présentation d'un certificat médical, la somme versée sera remboursée au prorata sous forme d'un avoir pour une prochaine période de stage.

HÉBERGEMENT

L'hébergement est autonome. Nous pouvons faire bénéficier d'un tarif spécial à tout stagiaire et accompagnateur désireux d'être logés au camping ([voir fiche hébergement](#)) mais nous déclinons toute responsabilité quant aux style de vie du stagiaire.